



## Le code d'éthique de l'entraîneur de football

### Les principes de l'Esprit Sportif

*La Fédération de football amateur du Québec adhère aux principes de l'Esprit Sportif (fair play) tels que préconisés par la Fédération canadienne de football amateur. Ces principes sont :*

- *Le respect des règlements.*
- *Le respect des entraîneurs, des officiels et de leurs décisions.*
- *Le respect des adversaires.*
- *Donner à tous une chance égale de joueur.*
- *Maintenir une maîtrise de soi en tout temps.*

*En faisant la promotion de ces principes, en parole et en action, nous améliorerons tous notre expérience du football.*

### Les engagements de l'entraîneur

*Je suis un entraîneur de football et par mon implication et mes comportements je suis un ambassadeur du football québécois auprès du public en général et de mes joueurs en particulier. J'adhère au principe de l'Esprit Sportif et j'en fais la promotion.*

1. Je suis conscient de la très grande influence que j'exerce sur mes joueurs.
2. Je reconnais que le bien être de mes joueurs est l'élément principal lorsque je prends toute décision.
3. Je veille en tout temps sur l'intégrité physique de mes joueurs et à ce qu'ils exercent le football dans un contexte sécuritaire
4. Je reconnais les particularités propres et les différences de chacun de mes joueurs et je vois à leurs respects.
5. Je veille à établir un environnement sain pour la pratique du football et ne tolère aucun abus de langage ou d'autorités de la part ou envers mes joueurs
6. Je suis courtois et respectueux envers mes collègues, les partisans et les officiels.
7. Je m'assure que le joueur se développe harmonieusement et que ses choix correspondent à ses capacités.
8. Je veille à ce que le joueur pratique le football à travers les valeurs de l'Esprit Sportif, de respect et d'entraide.
9. Je ne tolère aucune forme de tricherie.
10. Je fais connaître dès le début les règles qui permettent à tous mes joueurs une participation équitable lors des séances d'entraînement ou des parties.
11. Je valorise tout autant la participation et l'effort que la performance et l'exploit.

12. Je me perfectionne et m'instruit constamment afin de fournir à mes joueurs un encadrement de grande qualité.

13. Je connais les règlements de jeu du football et m'informe régulièrement sur leurs développements

14. Je fais la promotion de la solidarité autant auprès de mes joueurs que des administrateurs et des autres membres de mon organisation.

15. J'édicte dès le début des règles de bonne conduite et exerce par la suite une surveillance constante sur le comportement des membres de l'équipe.

16. Je favorise le dépassement de soi, le désir d'apprendre et encourage l'engagement social de mes joueurs.

17. Je valorise le travail des officiels et exige, sans compromis, le respect de tous envers ces derniers.

18. Lorsque nécessaire, je transmettrai toute critique constructive du travail des officiels en utilisant les canaux de communications prévus à cet effet.

19. Je m'insurge contre toute forme de violence physique et verbale ou de brutalité au football.

20. Je ne sacrifie jamais la sécurité et le bien être de mes joueurs au profit de mon propre prestige ou de ma gloire personnelle.

21. Je respecte les règles écrites et non écrites du football, car ils visent à protéger mes joueurs et à assurer le bon déroulement des parties

22. Je ne peux chercher délibérément à enfreindre les règles.

23. Je ne peux enseigner à mes joueurs à se conduire intentionnellement de manière contraire à l'Esprit Sportif ou d'abuser de façon déloyale d'un adversaire.

24. La santé de mes joueurs est une priorité aussi je veille à ce que tout joueur blessé reçoive sans tarder les soins requis.

25. Je veille à ce que les directives et recommandations du médecin ou du thérapeute en charge soient suivies à la lettre et sans compromis.

26. Je comprends que le diagnostic et le soin des blessures ne sont en aucun cas de mon ressort et qu'ils incombent aux personnes compétentes.

27. Je connais mes responsabilités en cette matière et fais la promotion de l'antidopage auprès de mes joueurs.

28. Je demeure vigilant et j'interviens dans des situations où je considère qu'un joueur contrevient aux règles antidopage.

29. Je ne tolère pas l'usage de substances et méthodes interdites figurant sur la liste des interdictions de l'agence mondiale antidopage (AMA) et du CCES.

30. Je fais la promotion d'une saine alimentation et ne tolérerai la perte de poids que sous la supervision d'une autorité médicale compétente.
31. Je ne permets pas que l'avenir d'un joueur soit compromis en dérogeant aux règles d'admissibilité.
32. Je n'exige rien qui pourrait empêcher mes joueurs de bien réussir dans leurs études.
33. Je respecte rigoureusement toutes les règles édictées relatives au recrutement des joueurs.
34. Je ne recrute aucun joueur s'il est déjà inscrit dans un programme concurrent.
35. Je recrute en exposant honnêtement et avec franchise tous les avantages qu'offre mon organisation.
- Je m'abstiens de descendre mes compétiteurs aux yeux des joueurs que je recrute.
36. Je ne recrute pas un joueur si je sais que je ne pourrai pas tenir mes promesses envers lui.